

BILLET D'ACTUALITE

Pour une Europe superpuissance... mais avec quels talents ?

Par Antoine FERAL, Conseiller du Commerce Extérieur, UE

- *Afin de protéger les professions où le taux de chômage est élevé, la Commission a lancé l'objectif « zéro chômage de longue durée ».*
- *La Commission a aussi prévu de créer d'ici 2027 au moins cent centres d'excellence afin de rassembler les talents européens.*
- *Par ailleurs, l'UE souhaite, à l'horizon 2030, permettre à au moins 25 millions de jeunes inactifs des reconversions professionnelles dans les secteurs critiques.*

Dans un contexte géopolitique agité, avec des perspectives nouvelles pour l'Union européenne dans le domaine de la défense, de l'énergie... On pourrait se demander quelle est la place des femmes et des hommes dans tout cela ? À l'approche de la clôture de l'Année européenne des compétences prévue fin mai, **la Commission européenne a organisé les Journées européennes de l'emploi et des compétences** les 21 et 22 mars à Bruxelles. À cette occasion, la Commission a présenté de nouvelles mesures :

- Tout d'abord le lancement de projets innovants **objectif « zéro chômage de longue durée »**, en lien avec les politiques communautaires développées dans le domaine des politiques régionales, de l'Innovation et des spécialisations sectorielles. La Commission a identifié 42 professions qu'elle considère comme des 'métiers en pénurie', et souhaite mettre l'accent sur ces parcours-là à titre prioritaire.
- La Commission a aussi mis en place de **nouveaux projets d'activation et de renforcement des compétences pour les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET)**, par le biais notamment d'un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes locales du monde de l'éducation, du travail et des collectivités concernées.
- L'exécutif européen souhaite par ailleurs **développer des centres (européens) d'excellence professionnelle** avec un objectif de création d'au moins cent nouveaux centres d'excellence professionnelle d'ici à 2027, et elle devrait proposer un budget de 400 millions d'euros. Un premier appel à propositions a été publié avec une échéance ce mois-ci. D'autres appels à manifestation sont prévus pour novembre 2024 et mai 2025.

- Enfin, la Commission européenne a insisté sur la création de nouveaux partenariats en matière de compétences dans le cadre du Pacte européen pour les compétences (EUPfS), mis en place en juillet 2020, et qui a commencé à se tourner vers 14 secteurs économiques critiques (digital, électronique, transport, énergie, etc.). Cette initiative vise surtout à **offrir des possibilités de perfectionnement et de reconversion professionnelle à au moins 25 millions de personnes en âge de travailler dans l'ensemble de l'UE à horizon 2030**. Cette action encourage la mise en relation pour développer des projets en commun, non seulement dans un même secteur donné, mais également entre secteurs distincts (comme l'aéronautique et l'automobile à titre d'exemple), l'orientation vers des pratiques innovantes ainsi que le partage de connaissances et de résultats.

Dans ces secteurs dits stratégiques, le tourisme par exemple est bien sûr à sa bonne place, avec une ambition de développer plus de 60% de nouvelles compétences, soit plus de 7,5 millions de personnes à former dans les domaines du digital ou de la transition verte à l'horizon 2030.

Le « Pacte des compétences » doit aussi être perçu comme un passeport permettant d'accéder à des opportunités de financements européens. Il s'agit notamment du Fonds social européen plus (FSE+), qui vise à adapter les salariés et les entreprises à l'évolution du marché du travail ainsi qu'à la mise à niveau des compétences et à la reconversion professionnelle des personnes et du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour soutenir la transformation industrielle ; et du Fonds pour une transition juste pour la reconversion des travailleurs dans les régions touchées par la transition économique et environnementale.

Le programme ERAMUS+, devenant de plus en plus sectoriel, peut aussi être une façon de démarrer avec une thématique précise et de bénéficier de soutiens financiers non-négligeables (quatre millions d'euros). C'est ainsi qu'un premier projet européen de sensibilisation des jeunes au secteur de la défense a démarré en 2018 (appelé ASSETS+), réunissant à présent plus de 64 établissements répartis à travers toute l'Europe pour permettre aux jeunes de découvrir ce domaine sous l'angle des nouveaux outils digitaux et des innovations technologiques.

Antoine FERAL

Conseiller du Commerce Extérieur

Union européenne